

VIVALTO SPORT
Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire
6, boulevard de la Boutière
35760 SAINT-GREGOIRE

Objet : suivi médical du sportif

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec VIVALTO SPORT, nouveau centre médico-sportif adossé au Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire, nous vous rappelons que le suivi médical peut être effectué par un médecin du sport au Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire.

Le suivi médical a pour objectifs d'évaluer l'adaptation de l'état de santé du sportif à la pratique de loisir comme de haut niveau ainsi que les éventuels retentissements de la pratique sportive de haut niveau sur la santé.

La surveillance médicale est une obligation réglementaire pour les sportifs de haut niveau et les sportifs inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau (club avenir et avenir +). Vous trouverez, adossé à ce courrier, un tableau récapitulatif des différents examens médicaux.

Que vous pratiquiez le badminton en loisir ou en compétition, vous pouvez consulter un médecin du sport :

Docteur Stéphane DELAUNAY

VIVALTO SPORT
6, boulevard de la boutière
35760 Saint Grégoire
Tél : 02 23 25 39 87

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

VIVALTO SPORT

MEMO : LISTE DES EXAMENS REGLEMENTAIRES POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Examens préalables à l'inscription sur liste	Deux fois par an	Une fois par an	Deux fois par an chez les sportifs mineurs et une fois par an chez les sportifs majeurs	Une fois tous les 4 ans
<ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen médical comprenant un bilan diététique, des conseils nutritionnels. 2. Une échographie cardiaque (une seule fois pour toute votre carrière sportive, sauf si elle est pratiquée avant 15 ans) 3. Une épreuve d'effort (renouvelée tous les 4 ans). 4. Un examen dentaire 5. Un électrocardiogramme de repos avec compte-rendu médical 6. Un bilan psychologique 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant : un entretien, un examen physique, des mesures anthropométriques, un bilan diététique, des conseils nutritionnels, une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie et nitrites. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen dentaire certifié par un spécialiste 2. Un examen électrocardiographique standardisé de repos 3. Un examen biologique pour les sportifs de plus de 15 ans (numération – formule sanguine, réticulocytes, ferritine). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un bilan psychologique réalisé par un médecin ou un psychologue. Le médecin du sport VIVALTO SPORT est dûment habilité à réaliser ce bilan. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une épreuve d'effort d'intensité maximale, réalisée par un médecin, visant à dépister d'éventuelles anomalies ou inadaptations survenant à l'effort, lesquelles imposeraient alors un avis spécialisé.

